

LE TOURISTE ET LE VOYAGEUR RESPONSABLES

Cher voyageur,

« Le touriste et le voyageur responsables » est un guide pratique pour vous aider à faire de votre voyage une expérience enrichissante.

Les conseils ci-après sont basés sur le *Code mondial d'éthique du tourisme* de l'Organisation mondiale du tourisme.

LE TOURISTE ET LE VOYAGEUR RESPONSABLES

Tourisme et voyages doivent être conçus et pratiqués comme un moyen d'épanouissement personnel et collectif. Pour autant que le touriste et le voyageur fassent preuve d'ouverture d'esprit, cette activité est irremplaçable pour se former, apprendre la tolérance mutuelle et découvrir les différences légitimes entre les peuples et entre les cultures et leur diversité.

Dans le domaine du tourisme et des voyages, chacun a son rôle à jouer comme acteur responsable. Les pouvoirs publics, les professionnels et les communautés doivent faire tout ce qu'ils peuvent mais, en tant que touriste ou voyageur, vous pouvez prendre vos responsabilités de maintes façons et il importe que vous le fassiez.

1. Ouvrez votre esprit aux autres cultures et aux autres traditions ; votre expérience en sera transformée, la population locale vous accueillera plus volontiers et vous respectera. Soyez tolérant et respectez la diversité des traditions et pratiques sociales et culturelles.
2. Respectez les droits de l'homme. Toute forme d'exploitation va à l'encontre des objectifs fondamentaux du tourisme. L'exploitation sexuelle des enfants est un crime passible d'une peine dans la destination ou dans le pays où habite son auteur.
3. Aidez à préserver l'environnement. Protégez la faune et la flore sauvages et les habitats. N'achetez pas de produits faits avec des plantes ou des animaux menacés d'extinction.
4. Respectez les ressources culturelles. Il ne faut pas que les activités portent atteinte au patrimoine artistique, archéologique et culturel.
5. Votre voyage peut contribuer au développement économique et social. Achetez des objets artisanaux et d'autres produits locaux pour soutenir l'économie locale en appliquant les principes du commerce équitable. Le marchandage ne doit pas s'opposer à une juste rémunération.
6. Avant de partir, renseignez-vous sur la situation sanitaire actuelle de la destination et sur l'accès aux services d'urgence et aux services consulaires. Veillez à ne pas compromettre votre santé et votre sécurité personnelle. Avant de décider de vous rendre dans une destination déterminée, assurez-vous que vos besoins particuliers en matière de régime, d'accessibilité et de soins médicaux peuvent y être satisfaits.
7. Informez-vous autant que possible sur votre destination et prenez le temps de comprendre coutumes, règles et traditions. Évitez tout comportement susceptible d'offenser la population locale.
8. Renseignez-vous sur la législation pour ne commettre aucun acte délictueux ou criminel ou qualifié de tel par la loi du pays visité. Abstenez-vous de tout trafic de drogues illicites, d'armes, d'objets d'art ancien, d'espèces protégées et de produits ou substances dangereux ou interdits par les réglementations nationales.